**Le 30 mars 2015**

**Résultats de la demande d’offres pour le financement de lutte contre l’itinérance**

La Direction des services de logement de la Ville d’Ottawa a retenu des propositions dans le cadre de sa demande d’offres, qui redirigeront des fonds fédéraux et provinciaux vers des organismes à but non lucratif offrant des services aux sans-abri à Ottawa à partir du 1er avril 2015. Les voies de financement sont les suivantes :

* la Stratégie des partenariats de lutte contre l’itinérance (SPLI) du gouvernement fédéral;
* le volet portant sur les services aux sans-abri de l’Initiative de prévention de l’itinérance dans les collectivités (IPIC) du gouvernement provincial.

Après le processus de consultation des intervenants qui s’est déroulé au cours des 18 derniers mois, les fournisseurs de services ont décrit dans leur proposition comment ils offriraient des fonctions clés dans le réseau de services aux sans-abri après avril 2015. La Ville a reçu 65 propositions de 29 organismes qui, collectivement, ont demandé 16,4 M$ (les fonds disponibles s’élevaient à 10,8 M$). La demande d’offres n’a donné lieu à aucune diminution du financement; les 10,8 M$ sont toujours alloués aux services et aux mesures de soutien pour les personnes sans abri ou à risque d’itinérance. Il n’avait aucun nouveau financement et aucune perte de financement dans le cadre du processus de la demande d’offres; 10,8 millions $ demeure investi dans les services et de soutien pour les personnes sans-abri et/ou à risque d’’itinérance. Les décisions relatives aux allocations ont été prises en consultation avec un groupe formé de membres de la communauté spécialisés dans les questions touchant à l’itinérance, et d’un membre du personnel de la Ville. Le processus a été supervisé par un commissaire à l’équité de la Direction de l’approvisionnement de la Ville.

Vous trouverez ci-joint la liste des programmes et organismes (annexe I) Les impacts du financement de haut niveau sont les suivants. Voici les effets du nouveau cadre de financement sur les organismes :

* Dix-neuf organismes recevront plus de financement pour offrir des services aux sans-abri
* Deux ne remarqueront aucune différence, ou une différence minime, dans le financement de leurs services
* Deux organismes verront une diminution de leur financement
* Trois ne recevront plus de fonds alloués à l’itinérance de la part de la Direction des services de logement, mais deux conserveront leur financement communautaire de base.
* Deux verront leur financement alloué à l’itinérance diminuer.
* Trois organismes qui ne reçoivent actuellement pas de fonds alloués à l’itinérance ne font pas partie des candidats retenus

Le personnel de la Ville a travaillé avec tous les organismes qui ont été touchés pour aider à la transition des clients vers d’autres services qui existent ou qui ont été élargis à la suite de cette DO (voir annexe II). L’offre de partager les curriculum vitae du personnel concerné a été faite et des informations ont été fournies sur les services d’emplois disponibles.

Le personnel continuera de soutenir les agences et les clients avec la transition ( par exemple, dialogue continu, de la formation, des réunions, des liens vers d’autres ressources ) Le personnel maintiendra une approche flexible, surveiller et répondre aux questions et lacunes ainsi que de fournir des mises à jour régulières et des informations au secteur si nécessaire.

Cette demande d’offres répond aux nouvelles exigences fédérales que 65% du financement doit être investi dans les services de priorité au logement tout en soutenant les priorités du Plan décennal de logement et de lutte contre l’itinérance de la Ville, *Un chez-soi pour tous*. Les services doivent être fournis aux personnes qui ont été sans-abri pendant des périodes prolongées ou répétées. De plus, les fonds alloués à d’autres programmes requièrent une emphase mise sur les résultats en matière de logement.

Les résultats en matière de logement consistent à aider les personnes sans-abri ou à risque d’itinérance à obtenir et conserver un logement, ou à stabiliser leur situation en leur fournissant un logement abordable approprié et du soutien, selon les besoins. Avec le temps, cette mesure permettra de réduire les coûts liés aux interventions d’urgence auprès des sans-abri (p. ex. indemnités journalières pour les refuges d’urgence) et d’augmenter les investissements dans le logement, les mesures de soutien et la prévention.

Les principaux objectifs de la demande d’offres étaient les suivants :

* Intégrer et harmoniser les éléments clés de l’approche du programme de priorité au logement tout en maintenant la stabilité des services aux sans-abri (p. ex. prévention, logement, soutien).
* Améliorer la coordination et la centralisation des services, selon les besoins, afin d’éviter les chevauchements et d’utiliser efficacement les ressources.
* Appliquer des mesures ciblées aux populations prioritaires, au besoin.
* Allouer les fonds de manière à maximiser leurs effets positifs d’un point de vue financier et social en transférant les investissements dans les interventions d’urgence pour l’itinérance (indemnités journalières pour les refuges d’urgence) à des approches progressives axées sur le logement et les mesures de soutien, au besoin.
* Appuyer le dépistage et la priorisation des membres de la collectivité ayant le plus besoin d’accès au logement et de mesures de soutien.

Grâce à cette demande d’offres, Ottawa sera mieux placée pour répondre aux exigences des bailleurs de fonds, atteindre les objectifs de son plan décennal, et effectuer des investissements ciblés dans les services et les mesures de soutien pour les personnes sans-abri ou à risque d’itinérance.

Nous vous remercions pour la patience dont vous avez fait preuve pendant la phase de négociation de ce processus, et pendant que nous travaillons avec des agences au cours de la transition des clients vers les services appropriés et élargis, si nécessaire.

**Résultats de la demande d’offres**

Annexe I

**Services de lutte contre l’itinérance, type de projet et organismes**

Les voies de financement sont les suivantes :

* la Stratégie des partenariats de lutte contre l’itinérance (SPLI) du gouvernement fédéral;
* le volet portant sur les services aux sans-abri de l’Initiative de prévention de l’itinérance dans les collectivités (IPIC) du gouvernement provincial.

| **Type de projet** | **Nom des organismes** |
| --- | --- |
| Soutien au logement général | * Centre d’information d’Action-Logement de la région d’Ottawa-Carleton * Centre catholique pour immigrants (CCI) * Aide logement * Tungasuvvingat Inuit * Centre Wabano pour la santé des Autochtones * Bureau des services à la jeunesse d’Ottawa |
| Gestion de cas en matière de logement, y compris les maisons de chambres | * Association canadienne pour la santé mentale – section Ottawa * Pavillon Minwaashin – Centre de soutien pour femmes autochtones * Opération rentrer au foyer * Options Bytown, Société de logement à but non lucratif * Centre de santé communautaire Pinecrest-Queensway * Conseil de direction de l’Armée du Salut du Canada * Tungasuvvingat Inuit * Centre Wabano pour la santé des Autochtones |
| Service de localisation des logements | * Conseil de direction de l’Armée du Salut du Canada * Action-Logement (en partenariat avec l’Armée du Salut) |
| Ligne à l’intention des propriétaires | * Conseil de direction de l’Armée du Salut du Canada |
| Communication et services | * Société Elizabeth Fry d’Ottawa * Société John Howard d’Ottawa * Pavillon Minwaashin – Centre de support des femmes autochtones * Opération rentrer au foyer * Conseil de direction de l’Armée du Salut du Canada |
| Centres de ressources en logement social | * Options Bytown |
| Détournement et gestion de cas en matière de refuge | * The Ottawa Mission * Conseil de direction de l’Armée du Salut du Canada * Les Bergers de l’Espoir * Résidence avec services de soutien pour femmes Le Pilier * Bureau des services à la jeunesse d’Ottawa |
| Logements en milieu de soutien et logements de transition | * Maison Bruce * Résidence avec services de soutien pour femmes Le Pilier * Daybreak, Société pour refuge à but non lucratif * St Matthew’s Harmony House * Société John Howard d’Ottawa * Options Bytown, Société de logement à but non lucratif * Corporation Salus d’Ottawa * Maison Tewegan pour jeunes autochtones * Young Men’s and Young Women’s Christian Association d’Ottawa * Bureau des services à la jeunesse d’Ottawa * Les Bergers de l’Espoir |
| Programme de tutelle | * Conseil de direction de l’Armée du Salut du Canada |

**Personne-ressource :**

Shelley VanBuskirk

Administratrice principale de programme

Programmes pour les sans-abri et Programme des centres d’accueil  
Direction des services de logement, Ville d’Ottawa   
100, promenade Constellation, 4e étage Est  
Ottawa (Ontario) K2G 6J8   
Tél. : 613‑580‑2424, poste 16366  
Téléc. : 613‑580‑2648

**Repas, aide alimentaire et haltes-accueil dans la communauté ̶ Centre-ville d’Ottawa**

**Annexe II**

*Vous trouverez ci-dessous une liste des haltes-accueil et des centres offrant des repas et des aliments au centre-ville d’Ottawa. On peut obtenir de plus amples renseignements en composant le 211 (24 heures sur 24, sept jours sur sept) ou en consultant le site* [*https://ottawa.cioc.ca/?Ln=fr-CA*](https://ottawa.cioc.ca/?Ln=fr-CA)*.*

**Repas communautaires et centres de dépannage alimentaire**

* Centre Booth de l’Armée du Salut à Ottawa (171, rue George, 613-241-1573) – offre **chaque jour le petit-déjeuner** de 8 h à 8 h 15 et le **souper** de 15 h à 15 h 15. Offre également un dépannage alimentaire.
* Mission d’Ottawa (35, rue Waller, 613-234-1144) ̶ offre **chaque jour des repas**, de 8 h à 8 h 30, de 11 h 30 à 12 h et de 15 h à 15 h 30. Fournis également un dépannage alimentaire. Le magasin de vêtements est ouvert trois fois par semaine, soit le jeudi de 19 h 45 à 20 h 30, le vendredi de 9 h 30 à 10 h 15 et le dimanche de 9 h 30 à 10 h 15.
* Bergers de l’espoir (233, rue Murray, 613-241-6494) – offre **chaque jour le lunch** (613-789-8210), de 11 h 30 à 12 h 30, et un **souper léger,** de 17 h 30 à 21 h 30. Fournis également un dépannage alimentaire.
* Capital City Mission (153, rue Chapel, 613-241-2407) – offre **chaque jour le petit-déjeuner**, de 9 h 30 à 10 h 30 et un **léger lunch**, de 10 h 30 à 12 h 30 (sandwichs) et à 13 h (collations).

**Haltes-accueil (offrent des repas légers et des collations ainsi qu’une aide alimentaire)**

* Centre 454 (454, avenue King Edward, 613-235-4351, poste 236) – ouvert le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, de 8 h à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 30, le mercredi, de 8 h à 11 h 30, le samedi et le dimanche, de 9 h à 11 h 30 et de 12 h 30 à 14 h 30. Accueil et soutien pour les hommes et les femmes. Accès à des services de logement, de santé et d’orientation vers ces services. **Offre des collations, du café et du thé.**
* Halte-accueil du Centre 507 (507, rue Bank, 613-233-5626, poste 221) – ouvert six jours par semaine. Heures d’accueil : du lundi au vendredi, de 12 h à 15 h 30; le lundi, le mercredi et le jeudi, de 17 h 30 à 21 h; le dimanche, de 13 h à 16 h. Intervention en situation de crise et services d’orientation pour des hommes et des femmes vers un soutien en matière de logement et de santé. **Offre des repas légers** du lundi au vendredi, de 12 h à 14 h, et le **souper** le lundi, le mercredi et le jeudi, de 17 h 30 à 20 h (pour les personnes de 18 ans et plus).
* Centre Espoir Sophie (145, rue Murray, 613-789-5119) – ouvert quatre soirs par semaine, du lundi au jeudi, de 15 h à 21 h. Consultation de courte durée, défense des intérêts, orientation, dépannage alimentaire et buanderie pour hommes et femmes. **Offre le souper.**
* St Luke’s Table (760, rue Somerset Ouest, accueille : 613-234-6287) – Halte-accueil ouverte du lundi au vendredi, de 8 h à 11 h 15. **Déjeuner léger** de 8 h à 9 h, **lunch** de 12 h à 13 h. Offre un soutien en matière de logement et de santé aux hommes et aux femmes.
* St Joe’s Women’s centre (151, rue Laurier Est, 613-231-6722) – pour les **femmes et les enfants**. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h. Halte-accueil et soutien, vêtements et aide alimentaire. **Lunch et souper offerts chaque jour** (souper offert à tous).
* La Source (154, rue Somerset Ouest, admin. : 613-594-8861, poste 27; ligne pour les femmes : 613-594-2843) – pour les **femmes et les enfants**. Ouvert le lundi, de 9 h à 13 h 30, et du mardi au vendredi, de 9 h à 15 h 30. Halte-accueil et soutien, consultation, orientation, vêtements et **aide alimentaire. Lunch offert chaque jour.**

**Services de soutien pour les Autochtones**

* Centre Wabano pour la santé des Autochtones (299, chemin de Montréal) – Clinique sans rendez-vous : 613-748-5999, admin. : 613-748-0657 – offre plusieurs programmes et services, entre autres clinique médicale offrant tous les services, consultation, soutien en toxicomanie et soutien en matière de logement. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, et heures d’ouverture prolongées de la clinique le mardi et le jeudi, de 17 h 30 à 20 h 30.
* Minwaashin Lodge/ Centre d’aide pour femmes autochtones (1155, rue Lola) 613-789-6876 – pour les **femmes et les enfants,** service offert 24 heures sur 24.
* Tungasuvvingat Inuit (604, avenue Laurier Ouest, admin. : 613-565-5885, centre de guérison : 613-563-3546, Centre de santé et soutien communautaire : 613-749-4500) – Halte-accueil et soutien, orientation, ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.